



## COVID 19 : Quel avenir pour les avitailleurs ? La CFE-CGC demande au plus tôt l'ouverture de négociation.

En cette période post-Covid19 de reprise économique, la **CFE-CGC Pétrole** est particulièrement inquiète pour les **800 avitailleurs qui fournissent le kérosène pour les avions**.



C'est pourquoi nous avons appuyé une **demande** de FO à l'Union Française des Industries du Pétrole (UFIP) **d'ouverture d'une négociation de branche sur l'activité partielle**.

Cette négociation de branche professionnelle doit aider en particulier les salariés qui occupent les métiers du pétrole liés à la crise qui touche l'automobile, le diesel et l'aéronautique.

Il s'agit de mobiliser la formation professionnelle notamment à travers deux dispositifs de l'OPCO 21\* :

- La Commission « Dispositifs Mesures d'urgence »,
- Le Fond national pour l'Emploi (FNE-Formation) qui est une aide de l'état "permettant la mise en place de projets de formation dans des délais rapides pendant les périodes d'inactivité des salariés afin d'investir dans leurs compétences".

**Cette négociation doit aussi nous permettre – via l'OPCO - de demander et partager un diagnostic qualitatif et quantitatif sur la situation économique et sociale des filières de la branche Pétrole et un état des lieux des métiers du pétrole ainsi qu'une étude prospective des emplois et des compétences**, notamment ceux en tension après cette crise du Covid. L'UFIP a proposé une première séance d'échanges de vue le 4 septembre 2020.

*A suivre...*

\* **OPCO 2i** est l'opérateur de compétences interindustriel. Sa mission: informer, conseiller et accompagner dans la mise en œuvre de projets RH, compétences, formation et apprentissage.

**Votre syndicat CFE-CGC Pétrole acteur  
pour anticiper les challenges auxquels est confrontée la Branche Pétrole !**

### **Déclaration CFE-CGC Pétrole – C2PNI du 3 juillet 2020**

En cette période de reprise post-Covid19, nous souscrivons à la demande de FO – à savoir l'ouverture d'une négociation sur l'activité partielle avec une date butoir de fin de négo car c'est malheureusement urgent.

Pour nous, cet accord de branche sur l'activité partielle doit aider en particulier les salariés qui occupent les métiers du pétrole liés à la crise qui touche l'automobile, le diesel et l'aéronautique.

Il s'agit grâce à cet accord de mobiliser la formation professionnelle notamment à travers 2 dispositifs de l'OPCO-2I :

- La Commission « Dispositifs Mesures d'urgence ».
- Le FNE qui est une aide à la formation pour les entreprises en activité partielle.

Cette négociation doit aussi nous permettre – via l'OPCO - de demander et partager un diagnostic qualitatif et quantitatif sur la situation économique et sociale des filières de la branche Pétrole et un état de lieux des métiers du pétrole ainsi qu'une étude prospective des emplois et des compétences, notamment ceux en tension après cette crise du Covid.

Nous rappelons que la négociation sur la formation professionnelle qui a pris du retard aurait pu permettre aux salariés de disposer de CQP-CQPI (commission certification de l'OPCO-2I) pour être mieux armés en période de crise.

**Confédération Française de l'Encadrement CGC**

59 à 63 rue du Rocher – 75008 PARIS

☎ 01 55 30 13 71 ✉ [petrole@cfecgc.fr](mailto:petrole@cfecgc.fr)  [@CfePetrole](https://twitter.com/CfePetrole)  [cfe-cgc-petrole.fr](https://www.cfe-cgc-petrole.fr)